



**Belgian
Feed
Association**

ASRA

Plate-forme Aliments Sociétalement Responsables
pour Animaux

Dernière mise à jour mars 2016

Sommaire

LA PLATE-FORME ASRA	2
PARTENAIRES	3
RTRS	4
LA BFA : LE SOJA SORES	6
PAYS-BAS – IDH INITIATIEF DUURZAME HANDEL	7
PAYS-BAS – PLAN D’ACTION DUURZAME HANDEL 2011-2015	8
ETUDE SUR LES FLUX DE SOJA	8
MORATOIRE ET DEBOISEMENT	8
SOUTIEN DES AUTORITES FLAMANDES : DECLARATION D’ENGAGEMENT.....	8
PLAN D’ACTION SOURCES PROTEIQUES ALTERNATIVES	10
FEED DESIGN LAB	11
CONCERTATION DE LA CHAINE AGROALIMENTAIRE: PROJET DE TRANSITION.....	11
RSPO	12

La plate-forme ASRA

En 2006, un groupe de stakeholders belges ont créé la plate-forme 'Aliments Sociétalement Responsables pour Animaux' (ASRA), sous la direction de la BFA. L'objectif de la plate-forme est triple:

- Elaborer un standard pour les aliments sociétalement responsables pour animaux
- Promouvoir les protéines locales (lisez 'européennes')
- Diversifier l'utilisation des protéines

La première mission, élaborer un standard pour les aliments pour animaux sociétalement responsables, implique que les aliments pour animaux sont petit à petit soumis à des critères de responsabilité sociale. Vu que le soja était en 2006 la source protéique la plus utilisée dans l'industrie belge des aliments composés, la BFA a décidé de se pencher d'abord sur l'élaboration d'un standard de durabilité pour le soja. A un stade ultérieur, des standards seront élaborés pour d'autres sources de protéines. Les co-produits issus de la production de biocarburants par exemple, constituent une autre source potentielle de protéines.

Pour le projet de départ, la BFA a opté pour l'élaboration d'un standard pour le soja. Le soja est une matière première très riche en protéines et la demande mondiale de soja a augmenté ces dernières années. L'interdiction européenne d'utiliser de la farine animale comme source de protéines (depuis 2001) après la crise de la vache folle, a eu pour effet une augmentation considérable de l'utilisation de soja dans l'industrie des aliments composés pour animaux. De plus, la croissance de la population mondiale a donné lieu à une expansion de la culture de soja. Le soja est rarement cultivé dans nos régions et doit par conséquent être importé de l'Amérique latine. Le soja utilisé dans l'industrie des aliments composés belge provient essentiellement du Brésil et de l'Argentine. Une augmentation brusque de la culture de soja dans des pays comme le Brésil et l'Argentine risque d'avoir un impact négatif non seulement sur l'environnement mais également sur le plan social et économique. Le secteur des aliments pour animaux voulant assumer sa responsabilité sociétale a, en premier lieu, focalisé son attention sur le soja.

La production de soja étant une activité mondiale, la plate-forme ASRA belge a très vite décidé de s'aligner sur la Table Ronde internationale RTRS (cf. [plus bas](#) dans ce document). LA BFA n'a pas voulu attendre le standard RTRS final et a décidé de développer son propre standard belge : **La production et la livraison d'aliments composés à base de soja certifié sociétalement responsable** ([soja SoRes](#)). Avec ce cahier des charges, le secteur des aliments composés en Belgique veut exprimer son intention d'assumer pleinement sa responsabilité sociétale.

Or, on constate depuis 2014 des bouleversements dans l'utilisation des matières premières par les affiliés de la BFA. C'est pourquoi la BFA a décidé en 2015 de miser non seulement sur le soja sociétalement responsable, mais aussi sur des produits sociétalement responsables provenant de l'industrie des biocarburants. Ce flux est produit sur le sol européen et peut être certifié selon le programme ISCC+. L'ambition est d'atteindre le chiffre de 100.000 tonnes de co-produits de biocarburants certifiés en 2016 par le biais du standard ISCC+ , pour ensuite évoluer graduellement vers 250.000 tonnes d'ici 2020.

Partenaires

La plate-forme peut désormais compter sur le soutien de différents partenaires:

- LA BFA (l'Association Professionnelle des Fabricants d'aliments composés pour animaux)
- APIM (l'Association Professionnelle de l'Industrie de la Margarine)
- La CBL (la Confédération belge de l'industrie laitière)
- Boerenbond
- La Febev (la Fédération belge de la viande)
- Comeos (la fédération du commerce et des services, anciennement Fedis)
- La Fevia (la Fédération de l'industrie alimentaire)
- La FWA (la Fédération wallonne de l'agriculture)
- Imexgra (Chambre syndicale pour le Commerce d'importation et d'exportation de graines, grains, aliments, semences et céréales).

Les organisations de la société civile étant initialement impliquées dans la plate-forme, ont décidé pour elles mêmes de mettre fin à leur participation à la plate-forme. Selon leurs propres dires, elles manquent de structures pour pouvoir suffisamment contribuer à l'élaboration du standard.

RTRS



La Table on Responsible Soy (RTRS) a été créée en 2004 par un groupe de producteurs de soja, d'ONG et d'autres entreprises concernées. C'est une initiative à laquelle sont invités à participer volontairement tous les maillons de la chaîne de soja.

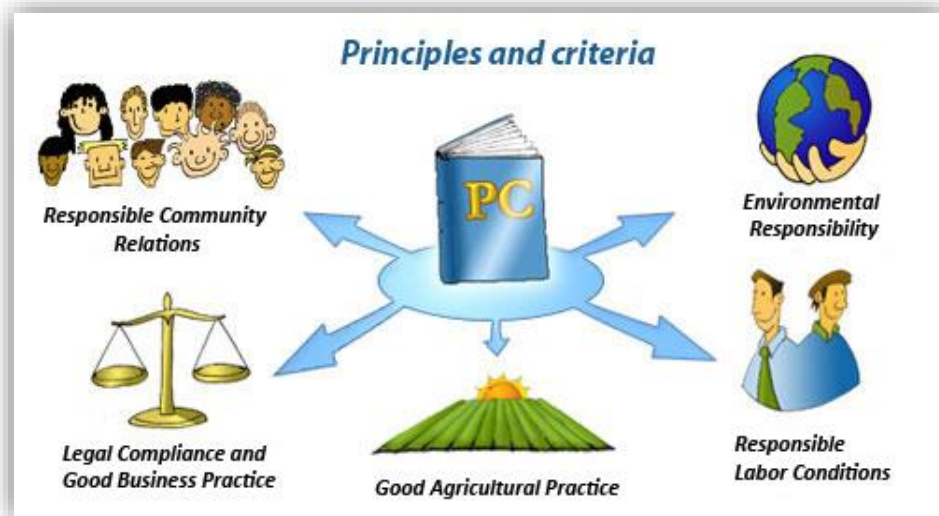
En supportant cette initiative, les producteurs de soja, les ONG (p.ex. le WWF et Solidaridad), les scientifiques, le commerce, l'industrie et les banques du monde entier souhaitent arriver à une culture de soja socialement responsable. Les 98 indicateurs de durabilité qui constituent le standard, peuvent être répartis en 5 groupes de principes :

- Legal Compliance and Good Business Practice
- Responsible Labor Conditions
- Responsible Community Relations
- Environmental Responsibility
- Good Agricultural Practice

Rendez-vous sur www.responsiblesoy.org pour plus d'informations concernant la RTRS. LA BFA représente l'industrie des aliments composés européenne au sein de cette Round Table on Responsible Soy et est président du groupe de travail en charge de l'élaboration du règlement de certification.

Les membres de la Table Ronde viennent de terminer leur travail. Les principes et les critères ont été approuvés fin mai 2009 et confirmés à nouveau en juin 2010, lors de la General Assembly, par plus de 140 organisations de par le monde. Restait encore la partie la plus complexe, à savoir la mise en pratique, y compris la certification. Ces deux étapes ont entretemps également été réalisées.

Le processus de certification de soja connaît un certain nombre de contraintes, qui ont pour conséquence que la croissance attendue de la production de soja RTRS en Amérique latine n'a pas eu lieu. Trop peu d'agriculteurs sont prêts à payer les grands investissements, à consacrer leur temps à des affaires bureaucratiques ou à faire des efforts intenses à relativement court terme, alors qu'ils réussissent à vendre sans problème leur soja cultivé de manière conventionnelle. L'Europe n'est d'ailleurs qu'un petit acteur sur le marché de soja et ne peut donc pas exercer de grande pression, par rapport à la Chine. De plus, le soja est une culture de la rotation. La RTRS certifie et paie uniquement pour le soja, mais ne paie pas pour les autres cultures qui sont également cultivées de manière durable.



LA BFA : le soja SoRes

En 2009, la BFA a décidé d'assumer pleinement sa responsabilité sociale, de ne pas attendre le standard RTRS final mais de créer un propre standard belge : le soja Sociétalement Responsable (soja SoRes).

Le soja Sociétalement Responsable est soumis à un certain nombre de principes et de critères de responsabilité sociétale, plus précisément en rapport avec **l'environnement, les aspects sociaux et économiques**. Le standard belge reprend 5 principes RTRS ainsi qu'un certain nombre d'indicateurs. Initialement, le nombre d'indicateurs imposés par le standard de soja SoRes était inférieur au nombre d'indicateurs prescrits par RTRS. Le standard mis en place par la BFA est en fait une version assouplie du standard RTRS et est donc plus facile à appliquer par le producteur. Au début, le soja SoRes était soumis à une vingtaine d'indicateurs de durabilité. Au cours des années, le nombre d'indicateurs a été augmenté : 40 indicateurs en 2014, 64 indicateurs en 2015. En 2016, le nombre d'indicateurs reste maintenu. Depuis 2009, les affiliés de la BFA achètent conjointement leurs certificats de soja SoRes. Le premier achat annuel (2009) s'élevait à 100.000 tonnes. La quantité a augmenté graduellement au fil des années. Depuis 2015, nous réalisons un achat collectif de 400.000 tonnes de soja SoRes certifié. Depuis 2013, une partie du soja Sociétalement Responsable est conforme au standard RTRS. Les 400.000 tonnes de soja représentent les quantités de soja utilisées dans les élevages de porcs et de volailles destinés au marché belge et le volume total de soja utilisé dans l'élevage bovin (y compris l'exportation). La certification est réalisée par un organisme de certification reconnu: *Control Union*. Les certificats soja RTRS sont achetés via le principe *book & claim*. Le soja transformé n'a donc aucun lien avec les certificats achetés ni avec le lieu d'origine du soja RTRS. Les certificats soja SoRes tombent sous le coup du principe *Area Mass Balance*. Cela signifie que le soja utilisé dans les aliments composés belges n'a pas de lien physique direct avec le soja SoRes. Le soja utilisé dans l'alimentation animale provient de régions où, outre la culture conventionnelle de soja, une culture de soja durable a également été mise en place. Etant donné la grande importance accordée à l'origine du soja, la BFA a décidé d'axer sur l'achat de soja durable via le principe *Area Mass Balance*. Nous mettons tout en oeuvre pour garantir la continuité chez les agriculteurs certifiés, p.ex. en mettant en place des programmes d'accompagnement (cf. plus loin : IDH). Par le biais d'un groupe de travail européen, la BFA essaie de convaincre d'autres pays européens de participer à cette initiative. Nous travaillons en étroite collaboration avec les Pays-Bas et la Fefac, la fédération européenne des aliments composés pour animaux. Un consortium de 7 Etats membres européens a été créé, sous la direction de la Fefac et soutenu financièrement par IDH. En 2015, le consortium a créé un cadre de référence pour le secteur des aliments composés européen et d'établir une liste d'exigences minimales de durabilité, les *minimum guidelines*, que le soja transformé doit respecter. Le but n'était pas de créer un nouveau standard, mais de créer un cadre de référence univoque en vue de faire du soja durable *la culture mainstream* dans le secteur des aliments composés européen. Les standards existants peuvent se comparer (benchmark) avec les *minimum guidelines* grâce à une plateforme neutre mise en place par l'International Trade Center (ITC). Début 2016, 8 standards, parmi lesquels le soja SoRes, étaient conformes aux *minimum guidelines*.

Les matières premières utilisées dans les aliments composés se sont diversifiées au cours des années. Dans le cadre d'une gestion socialement responsable, nous continuons, de la même

façon, sur la voie de la diversification. Outre l'importance que nous accordons au soja, nous orienterons notre attention dès 2016 vers les co-produits de l'industrie des biocarburants. Ce flux est produit sur le sol européen et peut être certifié selon le programme ISCC+ (International Sustainability & Carbon Certification). Le programme ISCC s'inscrit dans le cadre de la Directive européenne *Renewable Energy*. Selon cette Directive, la biomasse utilisée comme biocarburant ou la production de bioénergie doit être durable. Le programme ISCC+ est une version élargie du programme ISCC grâce auquel il est devenu possible de délivrer des certificats de durabilité non seulement pour les flux de biomasses mais également pour les flux connexes issus de la production de biocarburants. L'ambition est d'atteindre le chiffre de 100.000 tonnes de co-produits de biocarburants certifiés en 2016, pour ensuite évoluer graduellement vers 250.000 tonnes d'ici 2020.

Pays-Bas – IDH Initiatief Duurzame Handel

L'initiative néerlandaise aide à rendre durables un grand nombre de chaînes commerciales internationales et à établir des dialogues directs entre les producteurs et les transformateurs du produit. Une des chaînes commerciales qui peut compter sur l'aide d' IDH est la chaîne d'approvisionnement en soja.

En 2011, la BFA a conclu un contrat avec IDH pour une période de 5 ans. Le contrat a expiré le 31 mai 2015 dernier. Les entretiens en vue d'une prolongation de la collaboration ont déjà été entamés. IDH souhaite adopter une autre approche. L'on examine comment la collaboration avec la BFA pourrait s'inscrire dans la nouvelle approche. Ces dernières années, la BFA essaie de donner un double coup de pouce à la culture de soja en collaborant avec IDH. Un montant équivalent aux sommes investies par la BFA dans la production de soja durable certifié, est investi par IDH dans des programmes d'accompagnement sur le terrain. Ces programmes aident en première instance l'agriculteur à mettre en pratique les critères de durabilité. A un stade ultérieur, les programmes d'accompagnement aident les agriculteurs à accomplir leurs formalités administratives liées au standards de durabilité. Grâce à une simplification du standard au niveau de l'agriculteur, il est possible de garantir une continuité de certification. Les agriculteurs sont d'ailleurs moins tentés de mettre fin à leur programme de certification. Il existe un lien entre les programmes d'accompagnement et le soja certifié acheté par les affiliés de la BFA. Le fournisseur de la BFA a également conclu un contrat avec IDH. IDH essaie de faire en sorte que les projets qui sont soutenus par la BFA sont situés dans les régions d'où provient le soja certifié (Area Mass Balance) acheté par la BFA.

La somme libérée aide à soutenir +/- 130 agriculteurs par le biais d'un programme d'accompagnement pour le soja. 25% de ces agriculteurs, producteurs de soja, vivent en Argentine, les autres au Brésil. La superficie moyenne des exploitations de soja est de 500 ha. Tous les producteurs de soja peuvent compter sur l'aide de SOLIDARIDAD (une ONG très active aux Pays-Bas et en Amérique latine).

Comme mentionné plus haut, la FEFAC a également conclu un accord avec IDH. Le contrat européen est entré en vigueur en mai 2014 et durera jusqu'en mai 2016. Espérons que puisse contribuer à sensibiliser les agriculteurs de l'Amérique latine. Jusqu'à présent, le flux durable importé en Europe est très limité par rapport aux quantités de soja exportées vers la Chine.

Pays-Bas – Plan d'action Duurzame handel 2011-2015

Le Plan d'action Duurzame handel (négoce durable) 2011-2015 est une initiative conjointe d'Ahold, d'Unilever, de WWF et d'IDH (Initiatief Duurzame Handel). Le plan contient trois projets de durabilité souscrits par plus de 70 entreprises et d'organisations sociales.

Le plan est également souscrit par la BFA. La signature date de fin juin 2010. La Belgique et les Pays-Bas unissent leurs efforts et oeuvreront ensemble pour des matières premières de plus en plus durables.

Etude sur les flux de soja

LA BFA a réalisé une étude sur les flux de soja mondiaux, européens et belges (une étude dans laquelle la chaîne de soja est présentée depuis le champ jusqu'à la production de l'aliment composé). L'objectif de l'étude est de dresser le bilan des flux de soja ainsi et de soulever d'éventuels problèmes afin de pouvoir y anticiper. LA BFA essaie d'actualiser l'étude une fois par an.

Moratoire et déboisement

Les membres de la plate-forme ASRA soutiennent le principe du moratoire sur le soja d'Amazonie, signé par ABIOVE (l'Association brésilienne des huiles végétales), ANEC (l'Association des exportateurs de céréales) et leurs membres respectifs le 24 juillet 2006.

L'industrie de soja brésilienne s'est donc engagée, à travers cet accord, à ne plus acheter de soja provenant de zones récemment déboisées (c'est-à-dire, déboisées après juillet 2006). Le moratoire a été prolongé jusqu'au 31 mai 2016. Après cette date, le moratoire prendra fin car d'autres initiatives brésiliennes semblables (qui ont elles aussi intégré les principes du moratoire) ont été mises en place. Ces initiatives ne sont pas encore appliquées partout par les agriculteurs. C'est pourquoi le Moratoire reste de vigueur, comme méthode de transition.

Soutien des Autorités flamandes : déclaration d'engagement

En date du 25/02/10, les Autorités flamandes et la BFA ont signé une [déclaration d'engagement](#) conjoint qui exprime la nécessité et la volonté de créer un standard international pour les aliments socialement responsables pour animaux.

Le standard international n'est toutefois pas le seul objectif de cette déclaration. LA BFA et les Autorités flamandes poursuivent deux autres objectifs de la plate-forme, à savoir : (1) valoriser, promouvoir, diversifier au maximum les sources de protéines déjà existantes, (2) réduire la dépendance vis-à-vis des sources de protéines non-européennes.

La déclaration contient trois objectifs, dont deux sont développés dans le plan d'action flamand "sources protéiques alternatives". LA BFA et la FWA ont entrepris des démarches

auprès des autorités wallonnes, afin de tâter le terrain pour évaluer la mise en place d'un plan d'action similaire en Wallonie.

A l'occasion de la signature de la déclaration d'engagement, un communiqué de presse conjoint a été publié et une conférence de presse a eu lieu. La presse agricole a mis en lumière les initiatives entreprises par notre secteur en matière d'aliments pour animaux socialement responsables.

Fin 2015, la Déclaration d'engagement conclu entre les autorités publiques et la BFA ainsi que le Plan d'action 'Sources protéiques alternatives' ont pris fin. Au cours d'une réunion d'évaluation avec le Cabinet de la Ministre Schauvliege, il a été décidé d'établir un deuxième Plan d'action 'Sources protéiques alternatives'. Le Département de l'Agriculture et de la Pêche s'est occupé de la rédaction du Plan. Dans le courant du mois d'avril, le Plan d'action sera rendu public.

Au cours de la réunion d'évaluation, il a également été décidé de ne plus prolonger la Déclaration d'engagement et de la remplacer par une Note cadre, rédigée par la BFA. Ces dernières années, de nombreuses questions parlementaires ont été posées au sujet du soja durable. La Note cadre devrait permettre de répondre de manière proactive aux questions **(1)** en expliquant la stratégie en matière de durabilité, **(2)** en donnant un aperçu de l'évolution de l'utilisation des protéines dans le secteur des aliments composés et **(3)** en soulignant l'importance de la sécurité alimentaire. La Note cadre a été présentée lors de la rencontre de la Plate-forme Aliments socialement responsables pour animaux (ASRA) de la BFA en 2016.

Plan d'action Sources protéiques alternatives

La politique de la durabilité menée dans le secteur de l'alimentation animale en Europe (axée en premier lieu sur l'augmentation de la durabilité des flux de protéines) propose comme piste possible le recours à des sources alternatives de protéines (au lieu du soja). L'on entend par sources protéiques alternatives, des flux déjà existants, qui ne sont pas encore ou qui sont peu utilisés dans le secteur de l'alimentation animale, ou de nouveaux flux, comme p.ex. le soja flamand, les lupines,...

L'industrie des aliments composés a élaboré avec les autorités flamandes un premier [plan d'action](#) conjoint en 2010. Le plan décrit les étapes à suivre afin de réaliser les deux derniers objectifs de la plate-forme ASRA. Cinq leviers peuvent être distingués :

1. Sensibilisation;
2. Conscientisation et promotion au sein de l'UE
3. Stimuler la recherche (axée sur la pratique);
4. Subsidies pour les agriculteurs (mesures spécifiques);
5. Donner un aperçu des pistes de valorisation des sous-produits, p.ex. sous-produits de l'industrie alimentaire et de la production de bioéthanol.

L'objectif du plan d'action consiste à réduire les importations de protéines en mettant en place un cycle d'azote plus local. Pour son approvisionnement en protéines végétales, le secteur européen des aliments composés pour animaux dépend pour 75% d'importations. En Belgique, ce pourcentage est nettement inférieur par rapport aux autres pays européens. Ceci s'explique par le fait que la Belgique attache une grande importance à la valorisation de flux déjà existants. 45% de nos protéines utilisées proviennent de co-produits issus de l'industrie alimentaire ou de l'industrie des biocarburants. Ces flux sont d'origine belge ou européenne.

La plate-forme ASRA a organisé des journées d'étude dont l'objectif était d'explorer de nouveaux flux. Il est ressorti de ces journées d'étude que plusieurs cultures sont susceptibles d'être utilisées comme source de protéines dans les aliments pour animaux. A moyen terme, ces cultures alternatives ne donnent lieu que partiellement à une réduction des importations de protéines. La **teneur en protéines**, une **autre composition**, des **restrictions nutritionnelles** et des **paramètres économiques** jouent un rôle important. Plus de recherches s'imposent, tant au niveau technique, nutritionnel qu'économique. Des recherches (soutenues par la BFA) sont en cours concernant la farine d'insectes, d'autres farines animales, la culture et l'utilisation de soja flamand, le soja non dégradable, les DDGS,... Plus d'informations sur www.bfa.be, rubrique 'recherches scientifiques'.

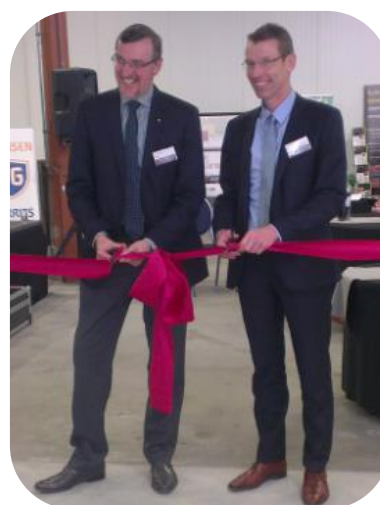
Feed Design Lab

Le Conseil d'administration du Stichting Open Innovation Center *Feed Design Lab* (FDL) a dans sa session du 30 mai 2013 donné le feu vert à la première phase de construction de l'usine pilote. FDL est un projet de collaboration unique entre les entreprises, les centres de connaissance et les autorités publiques. FDL se veut un centre de recherche et d'éducation pour l'industrie de l'alimentation animale. Le centre est localisé à Venray, à proximité du point tricontinental, une région qui symbolise l'importance d'un réseau international de collaboration.



L'inauguration de FDL a eu lieu le 4 avril 2014, en présence de plus de 300 intéressés.

La mission de FDL est de pouvoir contribuer à la production de "meilleurs aliments" et ce en mettant en place des projets de recherche: des animaux plus sains, des matières premières et des ingrédients nouveaux et plus durables, des processus de production plus efficaces et durables ainsi qu'une réduction de l'impact sur l'environnement. L'usine pilote s'occupe de recherches mais organise également des activités d'entraînement pour étudiants, opérateurs, nutritionnistes, chauffeurs et autres intéressés dans l'industrie des aliments pour animaux. FDL organise, tous les trois mois, un moment de rencontre durant lequel les young feed professionals peuvent se rencontrer et discuter des sujets sensibles qui touchent au secteur des aliments composés pour animaux. Plus d'informations sont disponibles sur le [site](#) web de FDL.



Inauguration officielle de FDL

Concertation de la Chaîne agroalimentaire: projet de transition

Le projet de transition, qui s'étend sur une durée de 2 ans (2013-2015), est soutenu par le Ministre-président Kris Peeters et subsidié par l'*Agentschap ondernemen* dans le cadre de la Nouvelle Politique industrielle (ViA). L'*Instituut voor Landbouw- en Visserijonderzoek (ILVO)* accorde également sa collaboration au projet en réalisant une analyse de durabilité du système agroalimentaire entier. Un état des lieux des initiatives de durabilité déjà entreprises par la Chaîne agroalimentaire a été établi ainsi qu'une analyse SWOT. Les résultats des deux analyses donneront lieu à un plan d'action qui décrit les démarches à mettre en œuvre pour évoluer vers une chaîne agroalimentaire durable.

Des entretiens entre les différents stakeholders sont organisés à des moments réguliers. Ces dialogues offrent aux entreprises l'occasion de participer.

Les moyens libérés servent à financer cinq projets pratiques durables ou 'action labs'. Ces action labs sont organisés autour de 3 thèmes : le thème de la globalité (englobant toute la Chaîne agroalimentaire), l'évolution vers plus de durabilité au sein de la Chaîne agroalimentaire et le concept de transformation. Au total, 17 candidats ont introduit une demande de soutien financier, parmi eux deux entreprises de fabrication d'aliments composés, qui ont tous les deux obtenu un subside.

En 2015, le groupe Boerenbond, ABS, Fevia, la BFA, Unizo et Comeos a décidé de poursuivre le projet de transformation mais d'axer plutôt sur la pratique. Autrement dit, mettre en pratique les résultats du projet de transformation, e.a. en donnant aux entreprises la possibilité d'expérimenter. C'est pourquoi la Chaîne agroalimentaire a lancé, début 2016, un nouvel appel aux 'action labs'. Le 20/01 dernier a eu lieu un événement d'inspiration, événement durant lequel les résultats des 'action labs' du projet précédent ont été présentés et un excellent moment de brainstorming en vue de créer d'éventuels nouveaux 'action labs'.

RSPO

En 2003, avant la création de la table ronde RTRS, la chaîne de l'huile de palme et les organisations sociales avaient mis en place une Round table for Sustainable Palm Oil. Les partenaires de la RSPO avaient les mêmes objectifs que la RTRS, à savoir : limiter la superficie plantée par respect pour la forêt tropicale et pour les zones naturelles avec une grande diversité biologique, le respect pour les travailleurs et la population. Un autre objectif similaire est la production maximale de flux durables conformes à des critères de durabilité. En 2013, 15% de la production mondiale était certifiée RSPO.



Le 30/05/2012, la BFA a rejoint **l'Alliance belge pour une huile de palme durable**. Cette alliance réunit les différents maillons de la chaîne de production d'huile de palme, actifs sur le marché belge. Les organisations suivantes en font déjà partie:

- APIM
- BELGAPOM
- Cargill
- CHOPRABISCO
- FEVIA
- FGBB
- Fuji.
- UNIFA

En 2015, 100% de l'huile de palme utilisée dans des produits alimentaires destinés au marché belge, devrait être certifiée conforme aux principes et aux critères de la **RSPO** ([Roundtable on Sustainable Palm Oil](#)), en fonction de la disponibilité bien entendu. LA BFA soutient l'initiative du secteur alimentaire, mais n'est pas activement impliquée dans l'achat de l'huile de palme durable, pour la simple raison que l'huile de palme ne représente qu'une part limitée des matières premières utilisées dans le secteur des aliments

composés belge. LA BFA doit, dans son programme de durabilité, miser sur d'autres flux plus importants de matières premières.

Chaque année, les organisations et les entreprises signataires élaborent leur propre plan d'action. Des moments d'évaluation sont prévus à des moments réguliers.